



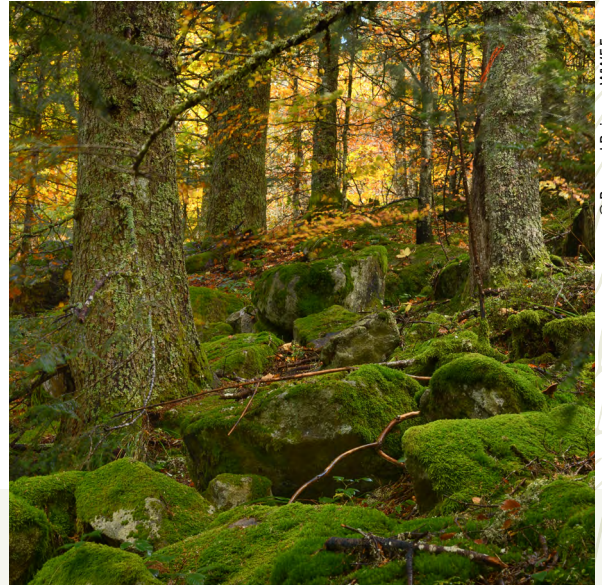
→ Bois de la Richarde

Une mobilisation collective et citoyenne

Le bois de la Richarde est situé sur la commune de Job dans le Puy-de-Dôme (63). Il s'agit d'une propriété de 25 ha acquise en 2022 par CERF VERT, projet citoyen créé en 2020 qui fait appel au financement participatif pour acheter des forêts et les gérer durablement.

Situé dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, le peuplement de hêtre et sapin est géré en futaie continue mais reste encore jeune.

Souhaitant mettre en œuvre une démarche de gestion exemplaire pour restaurer la biodiversité spécifique du site, CERF VERT propose avec ce projet des engagements sur le temps long, terme indispensable pour que la forêt gagne en maturité.

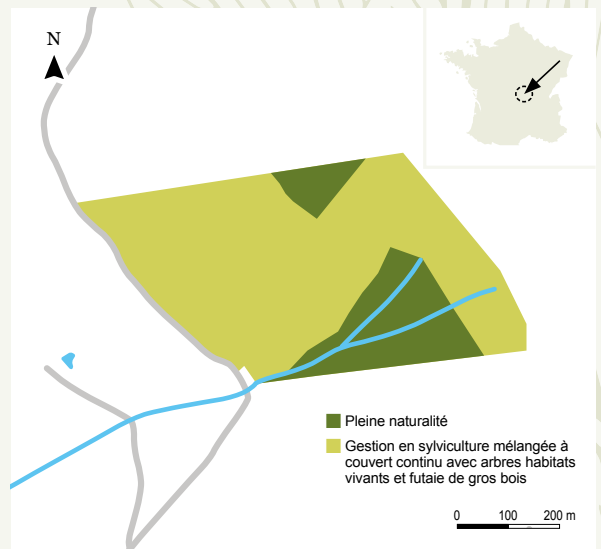


© Bernard Boisson, WWF France

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à pérenniser les choix sylvicoles avec la mise en place à terme d'une futaie de gros bois et la préservation d'une trame de vieux bois.

- 1. Mieux protéger la biodiversité :** mise en place d'un réseau de conservation d'au moins 100 arbres habitats vivants et de 22 % de la surface forestière en pleine naturalité via la libre évolution ;
- 2. Gestion productive à faible impact :** augmentation de la part de Gros Bois et Très Gros Bois dans la zone forestière exploitée ;
- 3. Connaissances :** des suivis de la faune et flore à Haute Valeur de Conservation afin de mesurer l'impact des différentes pratiques forestières choisies ;
- 4. Pérenniser** par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale d'une durée de 99 ans entre CERF VERT, le CEN Auvergne et le WWF France.



Partenaires

- CERF VERT ;
- Parc Naturel Régional du Livradois-Forez ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne.





Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Mieux protéger la biodiversité	- Libre évolution pour 5,6 ha ; - Désignation et maintien d'au moins 100 arbres vivants habitats.	- Surface des îlots ; - Cartographies.
Connaissances	- Suivis faune/flore à HVC, en lien avec les pratiques de gestion forestière du domaine ; - Pose de panneaux explicatifs.	Rapports des suivis naturalistes
Gouvernance partagée	Une réunion de pilotage par an les 5 premières années avec les parties prenantes, puis tous les 5 ans pendant 30 ans entre les partenaires.	Comptes-rendus des réunions
Pérenniser	- Engagement devant notaire (ORE de 99 ans) ; - Prise en compte des actions de l'ORE lors des révisions de plans simples de gestion jusqu'en 2123.	- ORE signée devant notaire pour 99 ans ; - Plans simples de gestion successifs.



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi	34 350 €
Durée d'engagement	99 ans
Surface des propriétés forestières dont la gestion est influencée	25,34 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	658 années.ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Bécasse des bois, Chouette de Tengmalm, Chouette chevêchette, Lycopode sélagine



© Jacques Martin

Chouette Chevêchette



Chronogramme

	2024	2025	2026-2034	2035-2123
Terrain	- Matérialisation des îlots de pleine naturalité - Désignation des arbres habitats vivants	Réalisation et pose des panneaux		
Suivi de la biodiversité	Réalisation des diagnostics faune/flore	Réalisation des suivis scientifiques		
		Suivi et évaluation du projet		
Durabilité	- Ecriture du PSG - Signature ORE	Maintien des pratiques à chaque révision du plan simple de gestion		